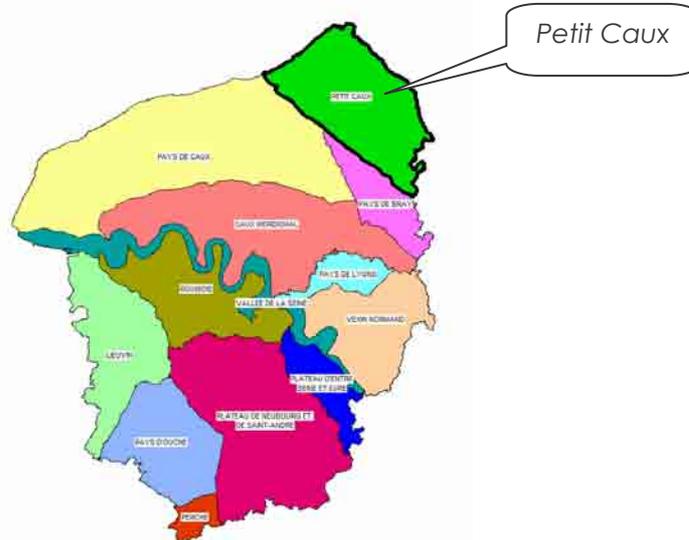


III.4 – LE PETIT CAUX

Région forestière de l'Inventaire Forestier National (761)



Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de reboisement des régions forestières Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale (ha)	Terrains agricoles (ha)	Landes (ha)	Eaux et terrains sans production végétale (ha)	Formations boisées			Taux de boisement (%)
					de production (ha)	Autres (ha)	Totales (ha)	
Petit Caux	120689	89885	779	9170	20757	99	20855	17,28

(répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières toutes propriétés).

III.4.a – Les conditions naturelles

Cette région forestière constitue la partie Nord-est du département, entre la vallée de la Bresle, qui forme limite avec le département de la Somme, et la vallée de la Béthune qui la sépare du pays de Caux puis du pays de Bray au Sud-Ouest.

La géologie est semblable à celle du pays de Caux, toutefois, le cénomaniens apparaît au fond des vallées : le plateau, orienté vers le Nord-Ouest, est coupé de vallées encaissées de près de 100 m : Bresle, Yères, Eaulne. La couverture de limons se fait moins épaisse vers l'Est, au profit de la craie blanche et du bief à silex, le fond des vallées, humide, est rempli de produits alluvionnés de texture limoneuse et de nature calcaire.

Climat :

Le climat est relativement humide : 732 mm d'eau par an à Aumale (Est de la région), 799 mm à Eu (Nord de la région), 754 mm à Londinières (Centre de la région).

La température est de l'ordre de 10° à l'intérieur des terres et de 10,5 ° vers la côte. A Eu 10,8°, avec des moyennes mensuelles de 4,3° en janvier et 17,8° en juillet.

Conséquences :

Le climat océanique marqué représente un atout important de la région naturelle. Par ailleurs, les potentialités forestières sont très influencées par la profondeur du sol et la présence de la craie. La relative compacité du sol est aussi un facteur important qu'il faudra prendre en compte notamment au niveau des travaux préparatoires avant plantation.

Dans ce contexte qui reste très favorable à la production forestière, la plupart des essences feuillues ou résineuses se révèlent bien adaptées en évitant toutefois les essences calcifuges telles que le châtaignier, le chêne rouge d'Amérique ou le douglas en présence de végétation calcicole. Le hêtre, le frêne et l'érable sycomore sont en général de belle venue.

III.4.b – La place de la forêt dans l'espace rural

Avec un taux de boisement de 17,3 %, c'est la région naturelle la plus boisée de Seine-Maritime.

Le paysage est moins ouvert que celui du pays de Caux. D'abord il est plus vallonné (avec des haies dans les vallées) et les hauteurs sont plus souvent boisées. Aux clos-masures (peut être moins strictement structurés que dans le pays de Caux) s'ajoutent de nombreux petits massifs boisés, et de vastes massifs au nord avec le massif du Hellet). Les investissements résineux de l'après guerre sont de pleine production. Enfin, la forêt assure le support d'une forte activité cynégétique.

III.4.c – Les peuplements forestiers

Les feuillus représentent 90,7 % de la superficie forestière privée et fournissent 92 % de la production biologique.

• Feuillus :

Parmi les essences feuillues, le hêtre représente près du tiers du volume sur pied. Il est suivi respectivement par le chêne, le frêne, le bouleau et le merisier.

Le hêtre (31 %) est donc largement représenté. Il convient de l'encourager d'autant que sa production est de belle qualité avec du bois blanc à forte croissance ; sa grande plasticité vis-à-vis des sols présents et son tempérament d'essence d'ombre constituent des atouts supplémentaires pour son extension en taillis sous futaie ainsi qu'en futaie irrégulière. Dans le contexte de changements climatiques annoncés, il faudra avec lui éviter les peuplements purs notamment sur les sols les plus superficiels.

Le chêne (24 %), généralement pédonculé, bien que largement représenté pour des raisons historiques, produit malheureusement du bois souvent nerveux et roulé avec une forte proportion d'Aubier. Dans les emplois actuels, ces caractéristiques n'en font pas un bois de très bonne qualité. S'il peut être maintenu quand il existe notamment à titre culturel dans les mélanges feuillus, il est souvent préférable de lui substituer des essences plus adaptées et plus productives. Sur plateau, la transformation résineuse à base de douglas ou de mélèze peut assurer une production importante et rapide. Avec des investissements plus lourds dans le jeune âge, le recours aux essences feuillues reste une alternative possible.

Le frêne (17 %) manifeste dans sa phase d'installation un appétit conquérant quel que soit la station dans laquelle il s'implante. Il faudra donc lui préférer le hêtre sur les stations trop superficielles. Dans tous les cas, il est indispensable de l'éclaircir dès le jeune âge puis de le conduire en peuplement clair ou irrégulier en favorisant le mélange avec d'autres essences feuillues (hêtre, érable sycomore, merisier).

Le bouleau (18 %), essentiellement verruqueux, résulte le plus souvent d'un déficit de sylviculture avec des « boulaies de dégradation ». Sur les meilleurs sols et en mélange, il est possible de rencontrer ponctuellement des arbres valorisables en sciage. Cette opportunité ne doit pas masquer l'intérêt de le remplacer par des essences nobles comme le frêne, l'érable et le merisier.

Le merisier (3 %). Sa place, bien que réduite est dans les stations favorables au-dessus du frêne. Il a vraisemblablement été surexploité au cours de la dernière décennie et peu de gros sujets sont maintenant exploitables. Il mérite d'être encouragé chaque fois qu'il est présent ainsi qu'en mélange dans les enrichissements et les plantations dans les stations qui lui conviennent.

Le châtaignier, essence calcifuge, est aussi présent à l'état très disséminé. Il donne généralement de beaux produits à l'état naturel toutefois son extension reste limitée par la présence fréquente de carbonate de calcium à faible profondeur.

- **Résineux :**

Les essences résineuses issues des introductions de l'après guerre sont en pleine production mais ne représentent malgré tout que 8 % du volume de bois sur pied.

C'est d'abord l'épicéa de Sitka puis l'épicéa commun qui constituent l'essentiel de la ressource résineuse. Ces peuplements sont pour la plupart fragilisés par un contexte sanitaire chroniquement défavorable (puceron vert, dendroctone, phéole) qui doit conduire à prévoir leur renouvellement à court terme avec d'autres essences.

Par ailleurs, l'équilibre économique des propriétés incite au maintien, voire au renforcement de l'investissement résineux. Dans ce contexte, le douglas et le mélèze (mélèze hybride, mélèze d'Europe) sont bien adaptés aux stations qui restent fraîches en été et peuvent constituer une alternative à l'inadaptation des épicéas.

Les types de peuplements et les modes de gestion préconisés

L'inventaire Forestier National révèle qu'il reste en forêt privée une majorité de peuplements de type taillis sous futaie (55 %). Aux côtés de ce taillis sous futaie, la futaie (31 %) occupe malgré presque un tiers des peuplements, tandis que le taillis simple se limite aux 14 % restants.

La forte représentativité du taillis sous futaie ainsi que sa relative diversité en essences ouvrent des possibilités de gestion aussi bien vers le traitement régulier que le traitement irrégulier. A chaque fois, il faudra néanmoins privilégier la production de bois de qualité en favorisant l'introduction ou la régénération des essences en stations.

III.4.d – Les autres enjeux particuliers à la région

Le petit Caux est une région qui reste très rurale et très préservée sur le plan paysager. Sa position géographique entre Normandie et Picardie ainsi que son éloignement des grandes zones d'activités et des centres de décision expliquent son relatif isolement qui se retrouve également dans la gestion forestière. Plus qu'ailleurs, le sentiment d'isolement des sylviculteurs est perceptible. Zone de transition avec la Picardie, le petit Caux constitue une unité de premier plan en terme de diversité biologique.